

MISSION PERMANENTE DE LA FRANCE

AUPRÈS DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES  
À GENÈVE

36, ROUTE DE PREGNY  
1292 CHAMBÉSY

RT/cd  
N° 340

La Mission Permanente de la France auprès des Nations Unies et des Organisations Internationales à Genève présente ses compliments au Haut Commissariat aux droits de l'Homme et a l'honneur de lui faire parvenir ci-joint la réponse du Gouvernement français au questionnaire sur les politiques et programmes de financement du logement du rapporteur spécial sur le logement convenable en tant qu'élément du droit à un niveau de vie suffisant et au droit à la non discrimination dans ce contexte.

La Mission Permanente de la France auprès des Nations Unies et des Organisations Internationales à Genève saisit cette occasion pour renouveler au Haut Commissariat aux droits de l'Homme les assurances de sa très haute considération./.



Genève, le 4 juin 2012



OHCHR REGISTRY

06 JUN 2012

Recipients : S.P.D.  
(enclosure)  
.....  
.....

**Haut Commissariat aux droits de l'Homme**  
Palais des Nations  
1211 GENEVE 10